

pardonner de dévoiler leurs impostures aux yeux de tout le monde, et sans doute on ne manquera pas de dire à Votre Majesté que chacun s'est scandalisé de ma comédie; mais la vérité pure, Sire, c'est que tout Paris ne s'est scandalisé que de la défense qu'on en a faite, que les plus scrupuleux en ont trouvé la représentation profitable, et qu'on s'est étonné que des personnes d'une probité si connue aient eu une si grande déférence pour des gens qui devraient être l'horreur de tout le monde et sont si opposées à la véritable piété dont elles font profession.

J'attends avec respect l'arrêt que Votre Majesté daignera prononcer sur cette matière; mais il est très assuré, Sire, qu'il ne faut plus que je songe à faire de comédie, si les Tartuffes ont l'avantage; qu'ils prendront droit par là de me persécuter plus que jamais, et voudront trouver à redire aux choses les plus innocentes qui pourront sortir de ma plume.

Daignent vos bontés, Sire, me donner une protection contre leur rage envenimée; et puissé-je, au retour d'une campagne si glorieuse, délasser Votre Majesté des fatigues de ses conquêtes, lui donner d'innocents plaisirs après de si nobles travaux et faire rire le monarque qui fait trembler toute l'Europe.

TROISIÈME PLACET

PRÉSENTÉ AU ROI

(1669)

SIRE,

Un fort honnête médecin (1), dont j'ai l'honneur d'être le malade, me promet, et veut s'obliger par-devant notaires de me faire vivre encore trente années, si je puis lui obtenir une grâce de Votre Majesté. Je lui ai dit sur sa promesse que je ne lui demandais pas tant, et que je serais satisfait de lui pourvu qu'il s'obligeât de ne me point tuer. Cette grâce, Sire,

1. M. de Mauvillain. « On rapporte... que M. de Mauvillain et lui (Molière) étant à Versailles au dîner du Roi, Sa Majesté dit à Molière : « Voilà donc votre médecin. Que vous fait-il ? — Sire, répondit Molière, nous raisonnons ensemble : il m'ordonne des remèdes; je ne les fais point, et je guéris. » (GRIMAREST, *Vie de Molière*).